



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 147-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.216

Déposée le : 16.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Grogg-Meyer (Bützberg, PEV)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Baumann-Berger (Münsingen, UDF)
Feuz (Bern, UDC)
Egger (Hünibach, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Tenons compte de l'expérience et des acquis de la numérisation de l'école

Le Conseil-exécutif est prié de prendre les mesures suivantes :

1. compte tenu des expériences faites par les communes et de leur situation, ne pas recourir exclusivement aux médias numériques dans les classes de 1H à 6H, et privilégier l'enseignement basé sur des supports analogiques ;
2. encourager le développement des moyens pédagogiques numériques de concert avec d'autres cantons uniquement pour les degrés de 7H à 11H ;
3. faire en sorte que le canton applique le principe du décideur-payeur quant à la fourniture d'appareils numériques pour les élèves du degré secondaire I, afin d'assurer l'égalité des chances.

Développement :

L'école obligatoire a connu les expériences les plus diverses depuis l'avènement de la numérisation. Les apports de cette technologie sont indéniables comme le montre le volume des données traitées dans le monde de l'économie et de la recherche et dans l'administration. Forcer partout la numérisation de l'enseignement entraîne cependant divers problèmes :

- Finances : en 2022, toutes les écoles bernoises seraient tenues de mettre à la disposition de leurs élèves un appareil numérique pour les besoins de l'enseignement. Cette obligation pèserait cependant lourd dans le budget des communes : il ne faut pas sous-estimer le coût des tablettes, des licences et des mises à jour mais également celui des plateformes d'enseignement, de la réalisation de matériel pédagogique et de l'entretien des infrastructures informatiques.

- **Egalité des chances** : la numérisation produit également d'autres effets indésirables. Comme le montre la fracture numérique mise en lumière par la pandémie, les devoirs sur support numérique ne peuvent pas remplacer l'enseignement en présentiel. Les élèves ont besoin de l'entourage de la classe pour intégrer le programme et, comme le dit le pédagogue John Hattie, les capacités d'apprentissage des élèves sont largement tributaires de leur relation avec leur enseignant ou leur enseignante. Par ailleurs, apprendre de manière autonome au moyen d'un appareil numérique ne réussit pas aussi bien à tous les enfants. Une étude canadienne menée auprès de 4520 élèves de huit à onze ans et publiée dans *The Lancet*, indique en effet que regarder un écran pendant deux heures suffit à faire diminuer les capacités cognitives telles que percevoir, penser et comprendre. La plupart des jeunes et des enfants qui passent fréquemment de longs moments devant un appareil numérique connaissent un manque d'envie et d'intérêt dû à la surstimulation. Cette évolution est documentée dans les aides didactiques numériques accompagnant les moyens d'enseignement *Mille feuilles* et *Clin d'œil*. On observe enfin qu'un seul clic inopérant pousse parfois à l'abandon. La paresse du cerveau fait son apparition, un phénomène observé depuis longtemps dans les apprentissages : dans un sondage, 798 responsables de formation au sein d'entreprises suisse ont indiqué que les jeunes abandonnaient de plus en plus souvent leur formation et que nombre d'entre eux manquaient d'endurance. En effet, dans la vie professionnelle, le simple effleurement d'un écran tactile ne permet pas de remplir ses tâches ou de trouver une solution aux problèmes.
- **Santé** : la numérisation a aussi des répercussions sur la santé. Le professeur Norbert Pfeiffer, directeur du Centre ophtalmologique de la Clinique universitaire de Mainz, établit un lien entre le travail à l'écran et l'augmentation des cas de myopie chez les enfants et les jeunes. Abuser de l'ordinateur, de la tablette ou du téléphone portable peut également entraîner une mobilisation trop importante, en particulier au niveau des muscles de la nuque, ce qui peut mener à des lésions dégénératives des corps vertébraux ou des disques. Pour ce qui est de la psychologie du développement jusqu'au niveau 8H, l'accent est mis sur l'apprentissage par l'échange direct, l'imitation, l'utilisation des cinq sens et les expériences dans la nature. Il faut prendre en considération le principe de l'assimilation avec la tête, le cœur et les mains ainsi que les modes d'apprentissage propres à l'élève, afin de contrebalancer l'utilisation croissante des médias numériques dans les activités de loisirs.

Comme le processus de numérisation au sein des écoles bernoises n'est pas achevé, il est possible de tenir compte des expériences et des dernières découvertes dans la conception. L'objectif doit être d'apporter une valeur ajoutée à l'apprentissage des enfants, mais pas au détriment de leur santé.

Destinataires

– Grand Conseil